

REVUE  
DE  
LITTÉRATURE COMPARÉE

BOURGES, le 7 janvier 1988

لاديب سعيين علوش

Cher collègue,

Je suis en train de lire le dernier numéro de Al-Adab al-Ajnabiyya (n° 50-51) qui publie les actes du 2<sup>ème</sup> congrès de l'Association arabe de littérature comparée ; je désire en effet en rendre compte dans la RLC.

Je vois que vous êtes l'auteur d'un article sur la réalité des études comparatistes dans la littérature arabe moderne, que j'ai parcouru. Ma question est la suivante : êtes-vous la même personne que celle dont j'ai lu la thèse de 3<sup>ème</sup> cycle (sur laquelle M. Voisine avait attiré mon attention) et dont l'auteur est "Lallouche Saïd" ? Il s'agit sans doute des perversions de la translittération arabo-française. Pourriez-vous m'éclairer à ce sujet, afin que je ne commette pas d'impair dans mon compte rendu.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, cher collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Michel Potet

Michel POTET  
La Renardière  
F-18500 BERRY-BOUY